

Les dispositifs spécifiques d'emploi aidé et de formation au 1^{er} trimestre 2019

Hausse du nombre de bénéficiaires

À la fin du 1^{er} trimestre 2019, le nombre de bénéficiaires d'emploi aidé en France métropolitaine s'élève à 1,32 million, en hausse de 113 000 par rapport au trimestre précédent. Sur un an, le nombre d'emplois aidés est en hausse de 87 000 (+7,1 %), principalement sous l'effet de l'élargissement des aides aux chômeurs créateurs d'entreprise à l'ensemble des créateurs et repreneurs d'entreprise. En revanche, le nombre de bénéficiaires de contrat aidé diminue (-22,5 %). Les contrats en alternance sont, quant à eux, en hausse de 6,9 %.

Fin mars 2019, 239 000 personnes en recherche d'emploi sont en formation en France métropolitaine, soit 8 000 de plus qu'un an auparavant (+3,6 %).

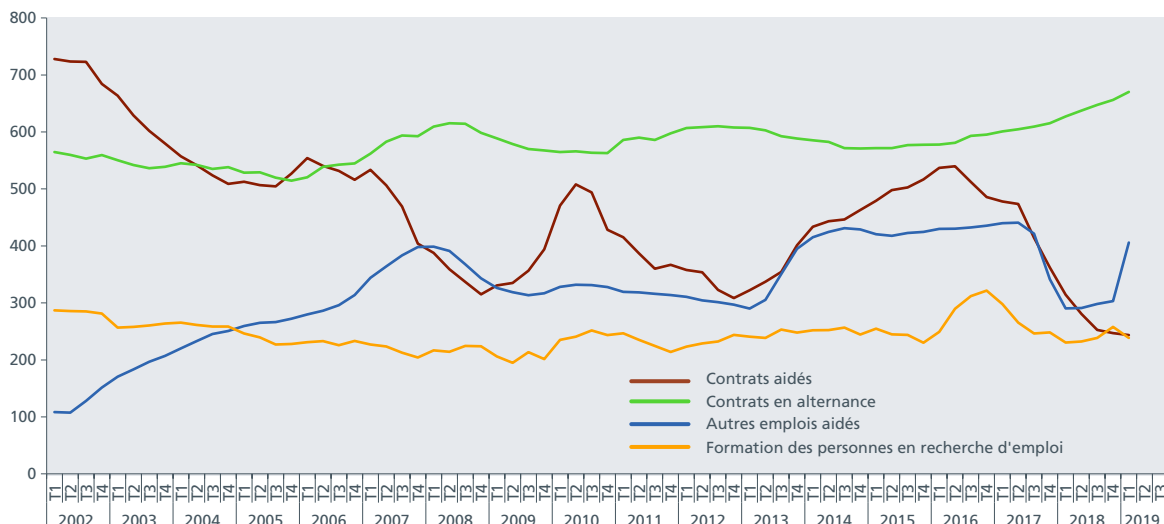
244 000 salariés de France métropolitaine bénéficient d'un contrat aidé fin mars 2019, parcours emploi compétences ou contrat dans une structure de l'insertion par l'activité économique et, dans une moindre mesure, emploi d'avenir et contrat unique d'insertion. Le nombre de bénéficiaires de contrat aidé est en baisse ce trimestre (-3 000) et sur l'année (-71 000 bénéficiaires sur un an, soit -22,5 %).

Le nombre de bénéficiaires d'un contrat en alternance en France métropolitaine s'élève à 670 000 fin mars 2019, en hausse de 14 000 par rapport au trimestre précédent. En un an, les effectifs en alternance ont augmenté de 43 000 (+6,9 %) : +18 000 contrats d'apprentissage (+4,4 %) et +25 000 contrats de professionnalisation (+11,4 %).

Les autres emplois aidés (essentiellement les aides aux chômeurs créateurs d'entreprise) augmentent fortement ce trimestre, en raison de l'élargissement des aides à l'ensemble des créateurs et des repreneurs d'entreprise. Sur un an, ils augmentent de 115 000 (+39,7 %).

Graphique 1
Évolution des bénéficiaires des dispositifs spécifiques des politiques de l'emploi

Bénéficiaires en fin de période, données CVS (en milliers)



Lecture : le nombre de bénéficiaires d'un contrat aidé fin mars 2019 s'élève à 244 000.

Champ : France métropolitaine.

Sources : Acoiss ; ASP ; chambres consulaires ; Direccte ; ministère de l'Éducation nationale ; Pôle emploi ; base Brest ; traitement Dares.

Tableau 1
Entrées dans les dispositifs spécifiques de politique de l'emploi

En milliers

	Entrées sur le trimestre, données brutes			Cumul des entrées sur 12 mois glissants		
	T1 2018	T1 2019	Évolution (en %)	Avril 2017 à mars 2018	Avril 2018 à mars 2019	Évolution (en %)
Emploi aidé (1)	227	343	50,8	1 599	1 283	-19,7
Contrat aidé	91	88	-2,5	459	369	-19,7
PEC.....	20	22	13,1	20	107	439,5
CUI-CAE.....	7	0	-100,0	143	0	-99,9
CUI-CIE.....	0	2	706,8	18	5	-71,1
Emploi d'avenir.....	1	0	-41,5	20	1	-96,3
dont : non marchand.....	1	0	-36,7	18	1	-96,2
marchand.....	0	0	-80,3	2	0	-96,8
Insertion par l'activité économique (IAE).....	63	64	2,1	259	255	-1,2
Contrat en alternance	65	71	9,4	507	550	8,5
Apprentissage.....	36	38	5,2	300	314	4,7
Contrat de professionnalisation.....	28	32	15,0	207	236	14,0
Autre emploi aidé	72	184	154,8	633	365	-42,3
Dispositif ciblé sur les territoires en difficulté.....	2	2	-23,7	7	9	25,1
Contrat de génération.....	0	0	-	5	0	-100,0
Exonération de cotisation chômage sur les embauches de jeunes en CDI.....	0	0	-	408	0	-100,0
Aide aux créateurs d'entreprise.....	70	182	160,9	213	356	67,3
Accompagnement des restructuration (ATD).....	0	0	-	0	0	-
Formation des personnes en recherche d'emploi (2)	191	209	9,4	738	785	6,4
Pôle emploi.....	86	100	16,3	314	336	7,0
Région.....	83	78	-6,1	328	330	0,8
Autre stage.....	22	21	-1,0	96	102	5,8
Prépa compétences.....	-	9	-	-	17	-

(1) Les flux d'entrées correspondent à des nouvelles embauches ou à des reconductions des contrats existants, à l'exception de certains contrats de l'IAE (dans les AI et les ETTI) où seules les nouvelles embauches sont comptabilisées.

(2) Du fait d'un changement de système d'information, les données relatives aux entrées en formation sont affectées d'une rupture en série entre 2017 et 2018 (cf. Concepts et définitions).

Champ : France métropolitaine.

Sources : Acoff, ASP, chambres consulaires, Direccte, ministère de l'éducation nationale, Pôle emploi, Base Brest, traitement Dares.

Tableau 2
Bénéficiaires des dispositifs spécifiques de politique de l'emploi : effectifs et évolution

En milliers

	Nombre de bénéficiaires en fin de trimestre, données cvs			Évolutions trimestrielles des bénéficiaires, données CVS				Glissement annuel
	T1 2018	T1 2019	Évolution (en %)	T2 2018	T3 2018	T4 2018	T1 2019	
Emploi aidé (1)	1 232	1 320	7,1	-23	-11	8	113	87
Contrat aidé	315	244	-22,5	-34	-28	-6	-3	-71
PEC.....	19	90	366,5	24	27	18	2	71
CUI-CAE.....	111	1	-98,9	-44	-44	-17	-5	-110
CUI-CIE.....	7	4	-49,2	-5	0	1	1	-4
Emploi d'avenir.....	46	18	-60,0	-8	-9	-6	-5	-28
Dont : non marchand.....	34	14	-58,6	-6	-7	-4	-3	-20
marchand.....	12	4	-63,9	-2	-2	-2	-2	-8
Insertion par l'activité économique (IAE).....	131	130	-0,6	0	-2	-1	3	-1
Contrat en alternance	627	670	6,9	10	10	9	14	43
Apprentissage.....	406	424	4,4	3	3	2	9	18
Contrat de professionnalisation.....	221	246	11,4	7	7	7	4	25
Autre emploi aidé	290	406	39,7	1	7	5	102	115
Dispositif ciblé sur les territoires en difficulté.....	39	31	-21,0	-2	0	-2	-4	-8
Contrat de génération.....	17	8	-51,0	-2	-3	-2	-1	-9
Exonération de cotisation chômage sur les embauches de jeunes en CDI.....	6	0	-100,0	-6	0	0	0	-6
Aide aux créateurs d'entreprise.....	227	367	61,6	11	10	10	108	140
Accompagnement des restructuration (ATD).....	2	0	-100,0	0	0	-2	0	-2
Formation des personnes en recherche d'emploi (2)	230	239	3,6	2	6	19	-19	8
Pôle emploi.....	47	56	19,7	-5	2	8	4	9
Région.....	145	142	-1,8	5	3	7	-17	-3
Autre stage.....	39	41	4,4	2	1	4	-6	2

(1) Les stocks correspondent à des bénéficiaires en fin de trimestre, sauf pour certains contrats de l'IAE (dans les AI et les ETTI) et pour les dispositifs d'exonération, où il s'agit du nombre de bénéficiaires au cours du dernier mois du trimestre.

(2) Il n'est pas possible à ce stade de comptabiliser le nombre de personnes bénéficiaires de la prépa compétences en fin de mois.

Champ : France métropolitaine, hors prépa compétence.

Sources : Acoff, ASP, chambres consulaires, Direccte, ministère de l'Éducation nationale, Pôle emploi, Base Brest, traitement Dares.

Les contrats aidés

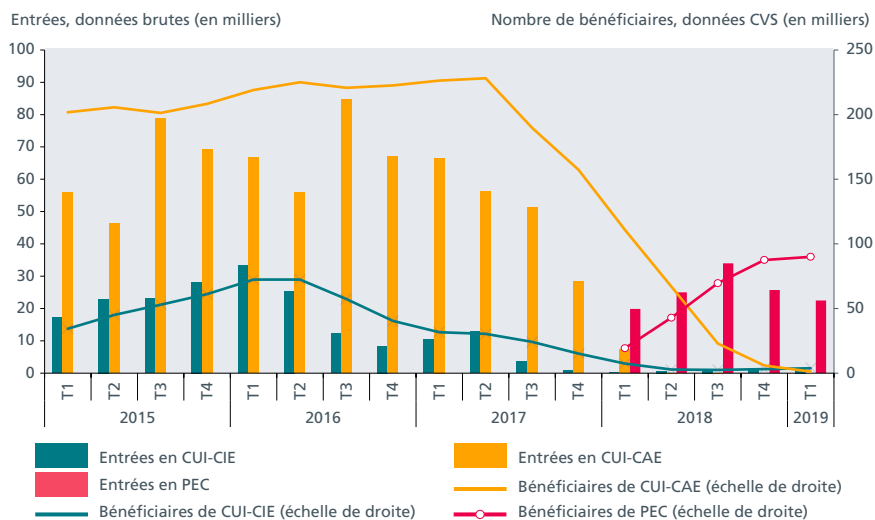
Le nombre de personnes en contrat aidé diminue au 1^{er} trimestre 2019 et atteint 244 000 salariés.

Le nombre de bénéficiaires de parcours emploi compétences (PEC), qui remplacent les CUI-CAE depuis début 2018, augmente de 2 000 sur le trimestre. Fin mars 2019, 90 000 personnes sont bénéficiaires d'un PEC, et 1 000 personnes sont encore bénéficiaires d'un CUI-CAE.

En conséquence de l'arrêt des emplois d'avenir, le nombre de jeunes en emploi d'avenir diminue de 5 000 au 1^{er} trimestre 2019 et de 28 000 sur un an. Fin mars 2019, 18 000 personnes sont toujours en emploi d'avenir.

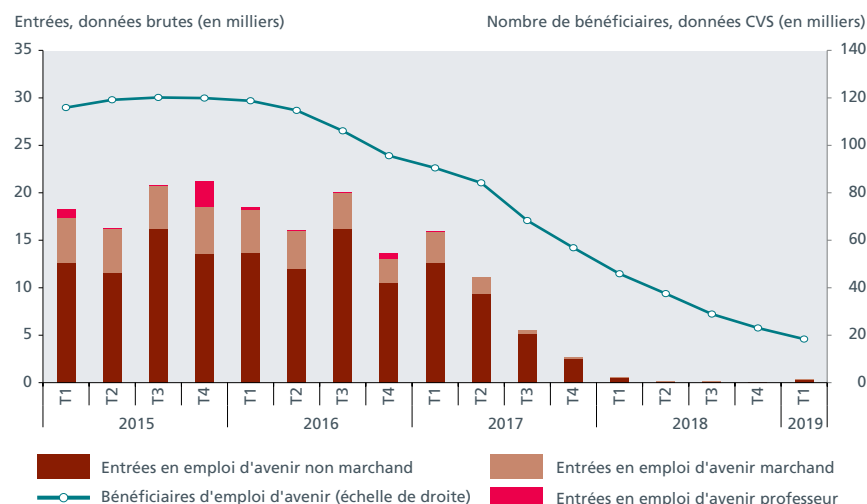
Fin mars 2019, 130 000 personnes sont salariées dans les structures de l'IAE, nombre quasiment stable sur un an. Dans les entreprises d'insertion (EI) et les entreprises de travail temporaire d'insertion (ETTI), le nombre de bénéficiaires est en légère hausse (respectivement +3,9 % et +2,2 %). Il diminue en revanche légèrement dans les ateliers et chantiers d'insertion (ACI, -2,0 %) ainsi que dans les associations intermédiaires (AI, -1,2 %).

Graphique 2
Contrats uniques d'insertion et parcours emploi compétences



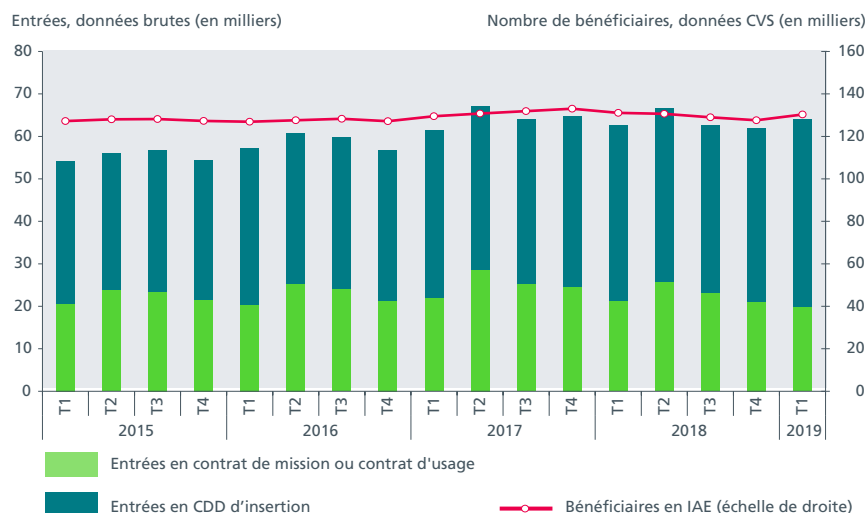
Lecture : au 1^{er} trimestre 2019, 22 000 PEC ont été initiés, et 90 000 personnes bénéficiaient d'un PEC fin mars.
Champ : France métropolitaine.
Source : ASP ; traitement Dares.

Graphique 3
Emplois d'avenir



Champ : France métropolitaine.
Source : ASP ; traitement Dares.

Graphique 4
Contrats dans les structures de l'insertion par l'activité économique



Champ : France métropolitaine.
Source : ASP ; traitement Dares.

L'alternance

Les effectifs en alternance augmentent de 43 000 sur un an (+6,9 %). La hausse est plus forte pour les contrats de professionnalisation (+11,4 %) que pour les contrats en apprentissage (+4,4 %).

Au total, le nombre de bénéficiaires d'un contrat en alternance s'élève à 670 000 fin mars 2019.

Les autres emplois aidés

Les autres emplois aidés sont principalement constitués des bénéficiaires de l'Acce (Aide aux créateurs et repreneurs d'entreprise). Sur un an, les effectifs dans ce dispositif sont en augmentation de 61,6 %, en raison de l'élargissement du dispositif à l'ensemble des créateurs et des repreneurs d'entreprises (1). Par rapport à 2018, le nombre de nouveaux bénéficiaires a plus que doublé. Les dispositifs ciblés sur les territoires en difficulté (ZFU, ZRR, ZRD...) sont en voie d'extinction, le nombre de salariés bénéficiaires est donc en constante diminution (2). Le nombre de bénéficiaires de contrat de génération est de 8 000 fin mars 2019, en baisse de 51,0 % sur un an.

La formation des personnes en recherche d'emploi

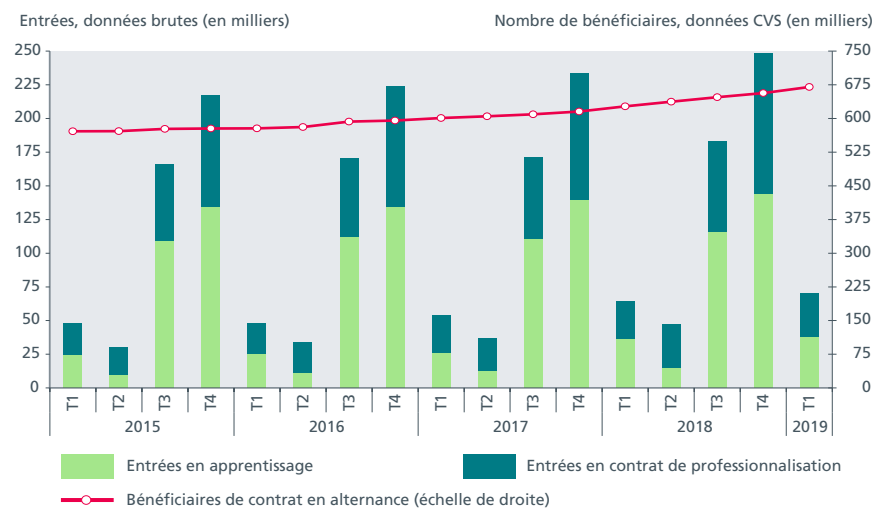
Au 1^{er} trimestre 2019, 209 000 personnes en recherche d'emploi sont entrées en formation en France métropolitaine : 100 000 entrées en stages commandés par Pôle emploi, 78 000 commandés par les conseils régionaux, 21 000 autres stages (commandés notamment par l'Agefiph et l'État) et 9 000 entrées dans le dispositif « Prépa compétences » (6 000 au 4^e trimestre 2018). Les entrées cumulées sur un an sont en hausse de 6,4 %.

En France métropolitaine, 239 000 personnes en recherche d'emploi étaient en formation fin mars 2019, en hausse de 8 000 par rapport à mars 2018 (+3,6 %).

(1) Avant le 1^{er} janvier 2019, l'aide aux chômeurs créateurs ou repreneurs d'entreprise (Acce) était réservée à certaines catégories précises : les demandeurs d'emploi indemnisables ou indemnisés par Pôle Emploi, les demandeurs d'emploi non indemnisés mais inscrits 6 mois à Pôle Emploi au cours des 18 derniers mois, les bénéficiaires du RSA ou de l'ASS, les personnes âgées de 18 à moins de 26 ans, les personnes âgées de moins de 30 ans handicapées ou qui ne remplissent pas la condition de durée des droits de chômage, les salariés ou personnes licenciées d'une entreprise (sous certaines conditions), les personnes ayant conclu un CAPE (sous certaines conditions), les bénéficiaires de la prestation partagée de l'éducation enfant. Depuis le 1^{er} janvier 2019, le dispositif d'aide aux créateurs et repreneurs d'entreprise (Acce) a été ouvert à l'ensemble des créateurs et repreneurs d'entreprise.

(2) Cette publication ne couvre pas les expérimentations en cours, notamment les Territoires de lutte contre le chômage de longue durée et Les Emplois francs.

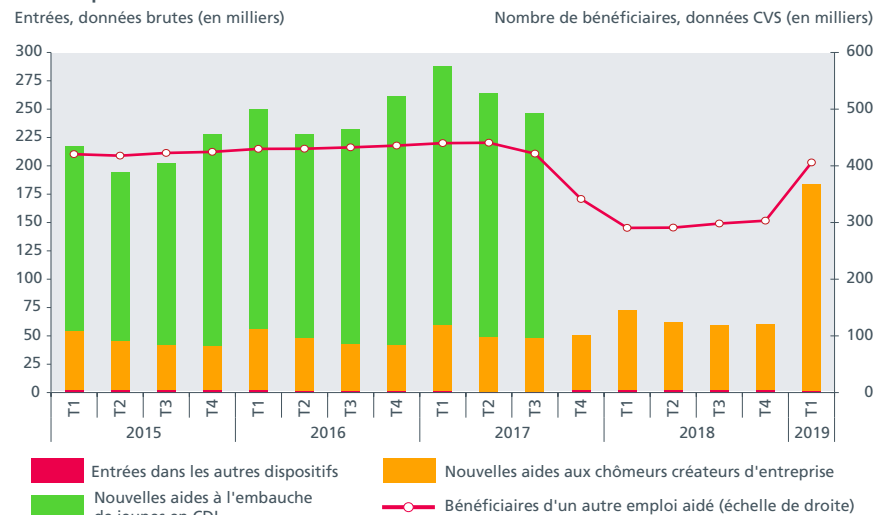
Graphique 5
Contrats en alternance



Champ : France métropolitaine.

Sources : chambres consulaires ; Direccte ; ministère de l'Éducation nationale ; Opca ; traitement Dares.

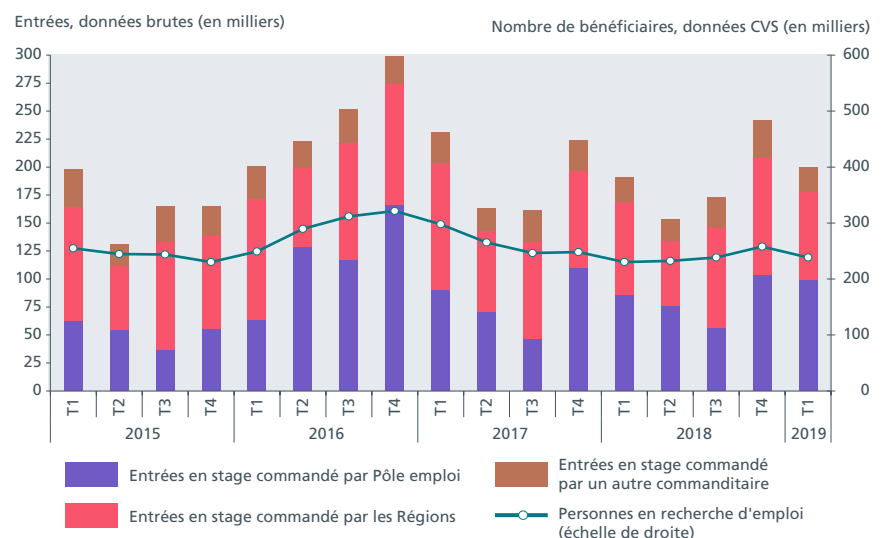
Graphique 6
Autres emplois aidés



Champ : France métropolitaine.

Sources : Acoess ; Direccte ; traitement Dares.

Graphique 7
Formation des personnes en recherche d'emploi



Champ : France métropolitaine.

Sources : base Brest ; traitement Dares.

Emploi aidé : emploi bénéficiant d'une aide publique, hors dispositifs généraux et sectoriels. Ces aides prennent la forme de subventions à l'embauche et d'exonérations et ciblent des publics ou des territoires spécifiques.

Contrat aidé : contrat dérogatoire au droit commun, pour lequel l'employeur bénéficie d'aides, sous forme de subventions à l'embauche, d'exonérations de certaines cotisations sociales ou d'aides à la formation. L'accès à ces contrats est réservé aux personnes rencontrant des difficultés particulières d'accès à l'emploi et leur nombre est piloté par les pouvoirs publics.

Contrat en alternance : contrat dérogatoire au droit commun incluant une formation diplômante ou qualifiante, pour lequel l'employeur bénéficie d'une aide publique. Il peut s'agir d'un contrat de professionnalisation ou d'un contrat d'apprentissage.

Formation des personnes en recherche d'emploi : toute formation suivie par des personnes sans emploi, qui en cherche un, inscrites ou non à Pôle emploi, avec un statut de stagiaire de la formation professionnelle. Ce statut octroie une rémunération ou, *a minima*, la prise en charge de la protection sociale pendant la formation. Peuvent s'y ajouter des formations dont les bénéficiaires ne disposent pas d'un tel statut, mais qui s'intègrent dans un parcours de formations.

Secteur marchand / non marchand : les CUI et les emplois d'avenir prennent des formes différentes (support juridique et aides de l'État) selon qu'ils sont conclus dans le secteur marchand (ce sont alors des CUI-CIE) ou non marchand (CUI-CAE). Les parcours emploi compétences (PEC) sont quant à eux uniquement prescrits dans le secteur non marchand et remplacent juridiquement les CUI-CAE. Relèvent du secteur non marchand les personnes morales de droit public, les organismes de droit privé à but non lucratif et ceux chargés de la gestion d'un service public. Le secteur marchand regroupe les autres employeurs cotisant à l'assurance chômage.

Rupture de série sur les données de la formation professionnelle

Les données Brest, source administrative sur la formation professionnelle des personnes en recherche d'emploi, ont été affectées entre les années 2017 et 2018 par un changement progressif du système d'information des données de l'Agence de services et de paiement. Les données 2018 publiées intègrent les évolutions liées à ce nouveau système d'information, contrairement aux données 2017. L'impact estimé serait d'approximativement 6 000 entrées à la baisse en 2017.

Cette synthèse trimestrielle a été réalisée à la Dares par une équipe animée par Titouan Blaize et composée de Olivier Frances, Valentin Guillon, Audrey Farges, Anne-Marie Stoliaroff-Pépin et Titouan Blaize.

DARES INDICATEURS

Édité par la Dares, la Direction de l'animation de la recherche, des études et des statistiques du ministère du Travail.

Directrice de la publication : **Selma Mahfouz**

Rédactrice en chef : **Magali Madeira**

Secrétaires de rédaction : **Hadrien Baer, Thomas Cayet**

Maquettistes : **Guy Barbut, Thierry Duret, Bruno Pezzali**

Conception graphique et impression : Dares, ministère du Travail.

Dépôt légal : à parution. Numéro de commission paritaire : 3124 AD. ISSN 2109 - 4128 et ISSN 2267 - 4756.

✉ Réponses à la demande : dares.communication@travail.gouv.fr

@ Contact presse : **Joris Aubrespin-Marsal**
joris.aubrespin-marsal@travail.gouv.fr

dares.travail-emploi.gouv.fr

Données des graphiques
et tableaux
accessibles
au format excel

